

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons tenue à la demande du président, en vertu de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, le 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024 à 19 h, via l'application TEAMS.

Membres	Nom	Catégorie	Présent		Absent
			Présentiel*	Via TEAMS	
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1		X	
	Christopher Huard-Lamothe	Membre parent – District 2		X	
	Kim Rousseau	Membre parent – District 3		X	
	François Lessard	Membre parent – District 4		X	
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5		X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant		X	
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant			X
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien		X	
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement		X	
	Luc Grandchamp	Membre du personnel d'encadrement		X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines		X	
	Poste vacant	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	--	--	--
	Nadia Cloutier	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles		X	
	France Dumont	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires		X	
	Daphnée Lebrun	Personne âgée de 18 à 35 ans			X
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X		
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X		
	Dany Grégoire	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général		X	
Invitée	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles		X	

\* En présentiel à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

## 1.

### **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le directeur général souhaite la bienvenue aux membres.

## 2.

### **CA24-433 – Ordre du jour**

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

<b>Général</b>
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Points de décisions</b>
3. Budget 2023-2024
3.1. Budget des établissements
3.2. Budget du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
4. Ressources matérielles – Attributions de contrats
4.1. Polyvalente Montignac – Réfection du plancher du gymnase
4.2. Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Réfection de l'unité de ventilation
4.3. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons – Formation professionnelle-Acquisition d'un simulateur de conduite
5. Cession de contrat de transport – Linda Lafontaine – circuit 481
<b>Point d'information</b>
6. École de la Rose-des-Vents – Maternelle - Suivis
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Levée de la séance et prochaine séance</b>
7. Levée de la séance
8. Prochaine séance : 20 août 2024

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Période de questions réservée au public**

N/A.

### 3.1

#### **CA24-434 – Budget des établissements 2024-2025 - Approbation**

Considérant que chaque conseil d'établissement a adopté son budget 2024-2025 proposé par le directeur de l'école ou de centre;

Considérant que chaque conseil d'établissement doit soumettre son budget à l'approbation du Centre de services scolaire;

sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'approuver le budget des écoles et des centres pour l'année 2024-2025, tel que reproduit en annexe CA430-2023-2024-012 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3.2

#### **CA24-435 – Budget du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons 2024-2025**

Considérant que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation du Québec son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

Considérant que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 1 053 476 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2023, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains et du montant des provisions relatives aux offres salariales net des subventions anticipées pour ces offres;

Considérant que le produit de la taxe scolaire au montant de 5 066 961 \$ a été établi en prenant en considération

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 52 757 336 \$;
- Un nombre de 30 880 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et ;
- Le taux de 0,09152 du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2024-2025.

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons pour l'année 2024-2025 soit adopté tel quel reproduit en annexe CA430-2023-2024-013 du présent procès-verbal et transmis au ministre de l'Éducation du Québec

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.1

#### **CA24-436 – Polyvalente Montignac – Réfection du plancher du gymnase**

Considérant le projet de réfection de plancher du gymnase à la Polyvalente Montignac, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments »;

Considérant l'appel d'offres public 2324-0609;

Considérant les soumissions reçues:

Entreprise	Montant avant taxes
Plancher Eugene Goyette Inc.	259 000,00 \$
Construction JL Groleau	288 850,00 \$
Bourget & Tremblay Construction	317 000,00 \$

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accorder le contrat de réfection du plancher de gymnase la Polyvalente Montignac à Plancher Eugene Goyette Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 259 000,00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.2

#### **CA24-437 – Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Réfection de l'unité de ventilation**

Considérant le projet de réfection de l'unité de ventilation à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments »;

Considérant l'appel d'offres public 2324-0703;

Considérant les soumissions reçues:

Entreprise	Montant avant taxes
Construction Olivier Lyonnais	1 198 750,00 \$
Entreprises AJR Lacroix Inc.	1 216 150,00 \$
Gesconov	1 278 110,00 \$
Élite Construction RS Inc.	1 384 000,00 \$
GNR Corbus	1 453 000,00 \$

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'accorder le contrat de réfection de l'unité de ventilation de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent à Construction Olivier Lyonnais, plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 1 198 750,00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.3

##### **CA24-438 – Centre de services scolaire des Hauts-Cantons - formation professionnelle – Acquisition d'un simulateur de conduite**

Considérant l'acceptation du projet d'acquisition d'un simulateur de conduite, au bénéfice des centres de formation professionnelle du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, par le ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la Mesure 50590 – Soutien à l'offre de formation professionnelle;

Considérant l'avis d'intention en approvisionnement 2024-08;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons conclut qu'aucun autre prestataire de services n'a manifesté de l'intérêt lors de la publication sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) :

Entreprise	Montant avant taxes
Tenstar simulation	302 732,00 \$

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu de procéder à l'achat d'un simulateur de conduite pour les centres de formation professionnelle du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons à Tenstar simulation, plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 302 732,00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5.

##### **CA24-439 – Cession de contrat de transport – Linda Lafontaine – Circuit 481**

Considérant la demande de madame Linda Lafontaine de céder à Vausco (9155-7280 Québec inc.) le contrat de transport # C22280006, correspondant au circuit 481, lequel se termine le 30 juin 2028;

Considérant que le transporteur acquéreur est Vausco (9155-7280 Québec inc.), un transporteur déjà à contrat avec le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant que Vausco (9155-7280 Québec inc.) s'engage à honorer toutes les dispositions du contrat de transport scolaire liant actuellement madame Linda Lafontaine au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu que :

- a) le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons accepte la cession du contrat de transport # C22280006, correspondant au circuit 481, lequel se termine le 30 juin 2028, liant actuellement madame Linda Lafontaine, cédant, en faveur de Vausco (9155-7280 Québec inc.), cessionnaire, étant entendu que tous et chacun des termes et conditions prévus à ce contrat seront entièrement respectés par Vausco (9155-7280 Québec inc.);
- b) cette cession soit effective au 26 août 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **Point d'information**

#### 6.

##### **École de la Rose-des-Vents – Maternelle - Suivis**

En suivi à la présence d'un regroupement de parents de l'école de la Rose-des-Vents, lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 mai 2024, la directrice des services de l'enseignement confirme que l'offre de service préscolaire 4 ans et 5 ans sera située dans l'école comptant le plus grand nombre d'inscriptions, soit l'école de la Rose-des-Vents pour l'année scolaire 2024-2025.

##### **Période de questions réservée au public**

N/A.

#### 7.

##### **Levée de la séance**

À 19 h 25, sur la proposition de monsieur Christopher Huard-Lamothe, la séance est levée.

#### 8.

##### **Prochaine séance**

Le mardi 20 août 2024 à 19 h.

---

M. Maxime Paradis, président

---

Me Annie Garon, secrétaire générale